Association Espoir Alzheimer
43, Bd du Maréchal Joffre, 92340 BOURG LA REINE
Tel. 06 70 22 33 02 - contact@espoir-alzheimer.com

Bourg la Reine, le 1er octobre 2008

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE
« Espoir Alzheimer »
77240 CESSON

Cabinet architecture crea7

UN FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PRESENTANT DE MANIERE PRECOCE UNE DEMENCE TYPE ALZHEIMER OU SYNDROMES APPARENTES ou autres pathologies présentant des troubles neuropsychologiques.

L'ASSOCIATION :

L'Association « Espoir Alzheimer » régit par la loi 1901 (sans but lucratif) paru au Journal Officiel le 15 janvier 2005, a pour objet :
- de répondre aux besoins des malades d'Alzheimer et syndromes apparentés de moins de 60 ans par une offre de services adaptés.
- de contribuer à la recherche, l'innovation, l'information et à la formation

Présidente du comité d'honneur : **Madame Geneviève LAROQUE**

Président du conseil d'administration: **Monsieur Jean DAUTRY**

Le comité scientifique est composé des principaux Professeurs spécialistes de la maladie d'Alzheimer.

CATEGORIE DES BENEFICIAIRES :

Le projet est destiné à accueillir des patients de 20 à 60 ans atteints de troubles cognitifs dus à la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés et autres lésions cérébrales acquises.

Les ressortissants de la Seine et Marne sont prioritaires. Le recrutement est également régional voire national.

CAPACITE DE L'ETABLISSEMENT:

50 places au total réparties en maisonnées permettant un hébergement permanent ou temporaire et un accueil de jour.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT:

Le projet d'établissement est caractérisé par un fonctionnement souple et adaptable pour permettre à la personne accueillie, d'élaborer son projet de vie. L'accompagnement proposé vient soutenir ce projet. Les familles y sont étroitement associées.

Le projet de soins tient compte des pathologies et des diverses symptomatologies. Il garantit une surveillance médicale. L'originalité du projet consiste à associer aux thérapies médicamenteuses, des thérapies non médicamenteuses qui peuvent **contribuer à retarder l'évolution de la maladie et apportent au patient un mieux être** : réhabilitation cognitive, kinésithérapie, ergothérapie, arthérapie, musicothérapie, balnéothérapie…

PARTICIPATION A LA RECHERCHE :

L'Etablissement participera à la recherche thérapeutique médicamenteuse et non médicamenteuse en lien avec les hôpitaux et le comité scientifique de l'Association.

LE PROJET ARCHITECTURAL :

L'architecture et les équipements sont conçus pour répondre aux besoins très spécifiques des personnes accueillies.

Le bâtiment favorise une dimension familiale. Il est constitué de maisonnées reliées entre elles. Il est implanté sur un terrain paysager offrant plusieurs jardins de promenades et à visée thérapeutique.

Il est facilement accessible par les transports en communs et par l'autoroute.

Ce lieu constitué de maisonnées de 7 ou 14 chambres se veut convivial et chaleureux.
Chaque maisonnée dispose d'une salle à manger avec terrasse et d'un salon.
Les chambres sont individuelles et dotées chacune d'une salle de bain privative.

En outre, l'établissement dispose :

De nombreux lieux d'activités : ateliers (arthérapie, musicothérapie, lecture, d'expression corporelle, kinésithérapie, balnéothérapie), bibliothèque, espace Snœzelen, un salon esthétique, salle informatique, salle de réception et culturelle, salle à manger et salon pour les familles.

De lieux de soins : une infirmerie, une pharmacie, des bureaux de consultations médicales et paramédicales.

Des chambres d'hôtes sont destinées à l'accueil des familles afin de faciliter des séjours familiaux.

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS SPECIFIQUEMENT FORMEE :

- **Une équipe pluridisciplinaire :**

Personnel d'accompagnement et de soutien
Animateur spécialisé, Aide Médico Psychologique

Personnel médical et paramédical
Médecin généraliste, médecin psychiatre,
Infirmier, Aide soignant
Neuropsychologue, Psychologue
Psychomotricien, Ergothérapeute, Orthophoniste, Arthérapeute, Musicothérapeute

- **Un programme de formation innovant**
  Actuellement à l'étude, il consiste à mettre à la disposition de l'ensemble des personnels et des familles des outils pédagogiques multimédias interactifs.

LES CONDITIONS D'ADMISSION :

Sur décision d'orientation de la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Les candidatures sont à adresser par courrier ou par mail à :
Association Espoir Alzheimer
43, Bd du Maréchal Joffre, 92340 BOURG LA REINE
contact@espoir-alzheimer.com

LE FINANCEMENT :

Les séjours sont pris intégralement en charge par les Départements.

En effet, les personnes accueillies bénéficient de l'Aide sociale Départementale ainsi que de l'Allocation Personnalisée au Logement.

Un bailleur social est propriétaire du terrain et construit un foyer logement pour personnes handicapées financé par un PLS et par des subventions Etat, Région, Département. L'association Espoir Alzheimer, en tant que gestionnaire, verse une redevance locative au bailleur social qui est intégrée dans le prix de journée.

DATE PREVISIONNELLE D'OUVERTURE :

Premier semestre 2014